

DEC221086DR20

Décision portant modification de la décision DEC220252DR20 portant délégation de signature à M. Rodolphe Lemee, directeur de l'unité UMR7093 intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche (LOV), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 modifiée relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC213806DAJ du 16 décembre 2021 nommant Clara Herer déléguée régionale de la circonscription Côte d'Azur à compter du 1er janvier 2022 ;

Vu la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7093, intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche (LOV), dont le directeur est Rodolphe Lemee ;

DECIDE:

Article 1er

L'article 2 de la décision n°DEC220252DR20 du 1^{er} janvier 2022 susvisée est modifié comme suit : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rodolphe Lemee, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle Thomin, ingénieure d'études, et à M. Frédéric Gazeau, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Valbonne, le 15/02/2022

La déléguée régionale Clara Herer